

### Liste des entreprises signataires de la charte qualité des entreprises de la rénovation énergétique

Entreprise	Adresse	CP	ville	Code travaux	Téléphone	RGE
ARTEIC	403 rue de l'Albeck	59640	DUNKERQUE	ISOLATION	06.10.26.12.74 ou 03.28.62.42.91	10/05/2023
AXIAN	10 bis rue de l'Escadrille des Cygognes	59640	DUNKERQUE	CHAUFFAGE	03.28.69.99.88	27/02/2024
BATI STAR	5 Place Jeanne Hachette	59240	DUNKERQUE	MENUISERIES + ISOLATION	03.28.63.15.92	31/12/2023
BUTTEZ Philippe	153 rue Blanchard	59279	LOON PLAGES	CHAUFFAGE + VMC	03.28.27.36.81	06/11/2023
CHAUFFAGE DU LITTORAL	5 rue des Forts	59210	COUDEKERQUE BRANCHE	CHAUFFAGE + VMC	03.28.25.95.00	18/11/2023
CPMP	902 rue Walbrouck	59143	MILLAM	ISOLATION + MENUISERIES + COUVERTURE + DEMOLITION	03.28.20.46.73	12/06/2023
DUVAL	12 Place Abbé Lemire	59153	GRAND FORT PHILIPPE	VMC + CHAUFFAGE + ISOLATION + MENUISERIES	03.28.65.22.64 OU 06.07.78.88.30	30/12/2023
FLEN SECURIT	9035 Rue de l'Industrie	59820	GRAVELINES	MENUISERIES	03.28.23.18.56	01/10/2023
FENBAT	4 Rue Louis Armand	59210	COUDEKERQUE BRANCHE	COUVERTURE + ISOLATION + MENUISERIES	03.28.59.18.28	24/02/2024
FOURNIER et FILS	146 Ter Avenue de la Mer	59240	DUNKERQUE	CHAUFFAGE + SOLAIRE	03.28.59.10.85	28/06/2023
FRANCE VERRE	Rue du Lac	59380	ARMOUETS CAPPEL	MENUISERIES	03.28.58.70.70	13/03/2024
GARLOPEAU Chauffage	Zac de la Grande Porte Rue du Pape Veld	59180	CAPPEL LA GRANDE	CHAUFFAGE + SANITAIRE	03.28.60.06.95	31/12/2023
HD ELEC (sarl)	122 Rue de Dunkerque RDC	59630	BOURBOURG	ÉLECTRICITÉ + VMC	03.28.23.28.27	10/05/2023
HOYE Patrice	300 Route de Teteghem	59380	COUDEKERQUE VILLAGE	COUVERTURE, ISOLATION, MENUISERIES, DEMOLITION	03.28.60.78.16	08/05/2023
LABEL TOITURE	9, Route de Mardyck	59380	SPYCKER	COUVERTURE + ISOLATION	03.28.51.18.90	16/09/2023
L. LECOMTE	24 Rue Louis Vanraet	59240	DUNKERQUE	ISOLATION + COUVERTURE + MENUISERIES + VMC	03.28.63.65.13	14/09/2023
LCR Littoral Construction Rénovation	33 Chaussée des Darses	59140	DUNKERQUE	ISOLATION + MENUISERIES + VMC	03.28.66.34.36	26/11/2023
LUC BOCQUET	1380 Route de Gravelines	62370	ST FOLQUIN	CHAUFFAGE + VMC	03.21.19.19.00	04/02/2024
MENUISERIE PYNTHE	Place du Village	59279	MARDYCK	MENUISERIES - ISOLATION	03.28.21.41.38	09/07/2023
RENAUDEAU	2 rue Gustave Fontaine	59210	COUDEKERQUE BRANCHE	CHAUFFAGE + VMC	03.28.60.64.77	14/05/2023
RENOVATIONS SYNTHOISES	13 rue Gustave Fontaine	59210	COUDEKERQUE BRANCHE	ISOLATION + MENUISERIES + GROS ŒUVRE	03.28.63.16.01	En attente renouvellement certification
SANICAP	2 RUE JP timbaud	59180	CAPPEL LA GRANDE	CHAUFFAGE+VMC	03.28.61.64.31	19/05/2023
VASSEUR COUVERTURE	149 Boulevard Diderot	59240	DUNKERQUE	COUVERTURE + ISOLATION + MENUISERIES	06.72.98.46.85	24/05/2023



### Liste des entreprises signataires de la charte qualité des entreprises de la rénovation énergétique

Entreprise	Adresse	CP	ville	Code travaux	Téléphone	RGE
WIMILLE CHAUFFAGE	51 Rue Pasteur	59240	DUNKERQUE	CHAUFFAGE + VMC	03.28.69.90.00	17/09/2023

La charte a pour but de fournir des points de repères aux ménages en matière de compétences, de sérieux et de qualité de travaux de professionnels qui sont susceptibles d'intervenir dans le cadre du Programme d'Intérêt Général Précarité Énergétique et du dispositif Eco-Habitat sur le territoire de la communauté urbaine de Dunkerque.

Cette charte vise la mise en relation de l'offre et de la demande et à faciliter, pour l'opérateur URBANIS et les ménages bénéficiaires, l'identification des professionnels du bâtiment souhaitant s'impliquer activement dans la mise en œuvre des dispositifs de la communauté urbaine de Dunkerque.

La présente charte n'a pas vocation à conférer aux professionnels du bâtiment signataires une quelconque exclusivité à réaliser les travaux de rénovation entrant dans l'objet du PIG et du dispositif Eco-Habitat de la communauté urbaine de Dunkerque. Les ménages demeurent seuls maîtres d'ouvrage et libres de retenir le ou les professionnels de leur choix.

Par ailleurs, URBANIS, dans le cadre du PIG ne saurait se substituer aux professionnels, dans l'exercice de leurs fonctions, missions et leur responsabilité professionnelle, et aux ménages, donneurs d'ordre et maître de l'ouvrage. La mission d'URBANIS a un rôle de facilitateur et d'accompagnateur envers les ménages.

Concernant les travaux de rénovation réalisés dans le cadre des programmes que la Communauté Urbaine supporte et de leurs suites éventuelles, la Communauté Urbaine de Dunkerque et URBANIS ne sauraient être considérés comme partie prenante à un quelconque contrat, tacite ou verbal, générateur d'obligations à leur encontre. Leur responsabilité civile ne saurait être recherchée à quelque titre que ce soit, y compris en qualité de garant d'un professionnel adhérent à la Charte ou d'un ménage, pour le cas où l'un et/ou l'autre se révélerait défaillant, pour motif quelconque, dans l'exécution de ses obligations.